

**VILLE DE
RIORGES**

N° 1_1

OBJET :

ADMINISTRATION GENERALE

**INSTALLATION DANS SES
FONCTIONS DE CONSEILLERE
MUNICIPALE, DE CHANTAL
LACOUR, EN REMPLACEMENT
D'ODETTE GRELIN**

Délibération du Conseil Municipal

Séance du **18 MAI 2017** - 20 h 30

LE MAIRE CERTIFIE

1. *Que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait à la porte de la Mairie le 19 mai 2017.*

2. *Que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance, était de 33 sur lesquels il y avait 26 membres présents, savoir :*

Jean-Luc CHERVIN, *maire* ; Martine SCHMÜCK, Eric MICHAUD, Véronique MOUILLER, Jacky BARRAUD, Nathalie TISSIER, Nabih NEJJAR, Pascale THORAL, Stéphane JEVAUDAN, *adjoints* ; Bernard JAYOL, Alain ASTIER, Gilles CONVERT, Roland DEVIS, Christian SEON, Pierre BARNET, Michelle BOUCHET, Brigitte MACAUDIERE, Isabelle BERTHELOT, Blandine LATHUILIERE, Valérie MACHON, André CHAUVET, Suzanne LACOTE, Andrée RICCETTI, Rémy MUCYO, Martine LAROCHE-SZYM CZAK, Florence COLOMB, *conseillers municipaux*.

Absents avec excuses :

Alain CHAUDAGNE, *adjoint* ; Nicole AZY, Thierry ROLLET, Elodie PINSARD-BARROCAL, Chantal LACOUR, Guy CONSTANT, Patrice RIVOIRE, *conseillers municipaux*.

Absents sans excuses : /

Secrétaire élu pour la durée de la session : Blandine LATHUILIERE

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée, le pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMS DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Alain CHAUDAGNE	Nabih NEJJAR
Nicole AZY	Brigitte MACAUDIERE
Thierry ROLLET	Eric MICHAUD
Elodie PINSARD-BARROCAL	Martine SCHMÜCK
Chantal LACOUR	Jean-Luc CHERVIN
Guy CONSTANT	Andrée RICCETTI
Patrice RIVOIRE	Martine LAROCHE-SZYM CZAK

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

ADMINISTRATION GENERALE

INSTALLATION DANS SES FONCTIONS
DE CONSEILLERE MUNICIPALE,
DE CHANTAL LACOUR,
EN REMPLACEMENT D'ODETTE GRELIN

Monsieur le maire explique qu'à la suite du décès d'Odette GRELIN, conseillère municipale, celle-ci doit être remplacée conformément aux dispositions prévues par l'article L 270 du Code électoral qui prévoit notamment : "*le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit.*"

Chantal LACOUR, domiciliée à Riorges, 17 rue Marcel Paul, suivante sur la liste **Riorges Ensemble naturellement**, est appelée à siéger au conseil municipal, en remplacement d'Odette GRELIN.

Monsieur le Maire proclame Chantal LACOUR officiellement installée dans ses fonctions de conseillère municipale.

Le tableau du conseil municipal est en conséquence mis à jour.

Ont signé au registre tous les membres présents

Certifié,

Riorges, le 19 mai 2017

Le Maire

Jean-Luc CHERVIN



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201840-20170518-1_1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/05/2017

Publication : 19/05/2017

Le Maire,
Jean-Luc CHERVIN